



Ville de Rouen
Pôle Attractivité & Cadre de Vie
Direction des Manifestations Publiques
Place du Général de Gaulle
CS 31 402

76037 ROUEN Cedex 1

**DOSSIER DE CANDIDATURE BIS
MARCHE DE NOEL 2020
LABEL « ARTISANS ET CREATEURS NORMANDS »**

Ville de ROUEN

*Pour l'édition 2020 du Marché de Noël, la Ville de Rouen souhaite développer un pôle mettant en avant les savoir-faire locaux et a décidé de mettre en place un dispositif de soutien aux **artisans et créateurs Normands** qui souhaiteraient y participer en mettant à disposition gracieuse de 4 à 7 chalets.*

A l'issue de la réception des candidatures, les exposants ainsi retenus pour la qualité de leurs réponses pourront bénéficier du label « artisan/créateur Normand » qui sera apposé sur les chalets qui, eux-mêmes, seront situés physiquement place de la Calende, au sein du village des artisans et créateurs Normands.

Aussi, Pour bénéficier de l'appui de la collectivité, il convient de remplir le présent dossier de candidature qui nous permettra d'analyser les projets et que nous vous invitons à renseigner.

*Condition d'éligibilité : **seuls les artisans et créateurs n'ayant jamais participé au Marché de Noël de Rouen pourront prétendre bénéficier de ce dispositif.***

Identité :

Raison sociale :

Année de création :

Responsable de l'entité :

Forme juridique :

N° SIRET :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Portable :

Mail : site Web :

Secteur d'activités

Mes produits sont labellisés : OUI NON

Intitulé des labels :

Je suis artisan : OUI NON

Cocher la ou les cases qui correspondent aux familles de produits que vous souhaitez commercialiser :

- Jouets et jeux
- Articles cadeaux : décoration, art de la table...
- Articles de décoration de Noël
- Produits alimentaires du terroir : chocolats, macarons, foie gras...
- Bien-être : cosmétiques, huiles essentielles, savons...
- Luminaires
- Bijoux
- Accessoires de mode
- Autres

Merci de motiver votre souhait à intégrer le Marché de Noël de Rouen et d'indiquer ce que représenterait pour vous et votre activité une première participation ?

.....
.....
.....
.....
.....

Description détaillée des produits (joindre impérativement des **photos détaillées des articles** avec le dossier de candidature) :

Produits	Fourchette de prix	Fabrication	Provenance des matières premières
Produit 1	de€ à €		
Produit 2	de€ à €		
Produit 3	de€ à €		
Produit 4	de€ à €		

Descriptif des chalets

Chalet destiné à la vente constitué de quatre panneaux dont un ouvert en façade avec un ou deux volets selon la taille, équipé d'une tablette rabattable.

2 tailles de chalets seront proposées à la commercialisation :

- 3 m de façade par 2 m de profondeur
- 4 m de façade par 2 m de profondeur

Le Chalet est équipé, de base, d'un coffret électrique d'une puissance de 3 KW au maximum avec trois prises électriques.

Le chalet sera situé à Rouen place de la Calende, au sein du village des artisans et créateurs normands.

Durée de l'évènement

Le Marché de Noël de Rouen se déroulera du **mercredi 25 novembre à 11h au dimanche 27 décembre 2020 à 18h**.

A titre indicatif, les **horaires du Marché de Noël** seront les suivants (Horaires modifiables - les horaires définitifs vous seront communiqués sur le règlement intérieur) :

- Le lundi de 14h à 20h - Le lundi 21 décembre de 11h à 20h
- Du mardi au vendredi de 11h à 20h - Les vendredis 11 et 18 décembre de 11h à 21h
- Le samedi de 10h à 21h - Le jeudi 24 décembre de 11h à 18h
- Le dimanche de 10h à 20h - Le vendredi 25 décembre (fermé)
- Le dimanche 27 décembre de 10h à 18h

Occupation à la semaine

L'occupation est consentie à la semaine selon le planning suivant :

- Semaine 1 : Du mercredi 25 novembre à 11h00 au mardi 1^{er} décembre à 20h00
- Semaine 2 : Du mercredi 2 décembre à 11h00 au mardi 8 décembre à 20h00
- Semaine 3 : Du mercredi 9 décembre à 11h00 au mardi 15 décembre à 20h00
- Semaine 4 : Du mercredi 16 décembre à 11h00 au dimanche 27 décembre à 20h00

L'exposant devra s'engager à libérer le chalet de toutes ses installations le dernier jour d'occupation, soit le mardi à partir de 20h00 afin de permettre l'installation du prochain exposant dès le lendemain matin. Aucune dérogation ne pourra être accordée.

Ce dossier de candidature peut aussi être présenté par plusieurs créateurs associés pour l'évènement, et qui pourront occuper un même chalet sur toute la durée du Marché de Noël. Auquel cas, merci de décrire chaque activité et produits proposés à la vente.

Choix de la semaine (en fonction des candidatures et de la cohérence des demandes, une autre semaine pourra vous être proposée) :

Vous pouvez cocher plusieurs choix de semaine. Si c'est le cas, merci d'indiquer votre ordre de préférence :

	chalet 3m x 2m	chalet 4m x 2m
Semaine 1		
Semaine 2		
Semaine 3		
Semaine 4		

Merci de cocher la ou les cases correspondantes à votre choix et d'indiquer votre ordre de préférence si besoin

Frais d'inscription :

Aucun frais d'inscription ne sera exigé.

Assurances :

Le candidat s'engage à souscrire, avant la date prévue du Marché de Noël auprès des compagnies d'assurance agréée :

- assurances responsabilité civile couvrant les conséquences dommageables,
- assurance multirisques (incendie, explosion, dégâts des eaux, vols et dégradations) couvrant les dommages survenant dans l'espace confié et le recours des voisins et des tiers.

Dépôt des candidatures

Les candidats devront remettre à la Direction des Manifestations Publiques pour **le 18 octobre 2020 à 20h** au plus tard, un dossier contenant les informations suivantes :

- le présent dossier de candidature paraphé et signé,**
- Listes de produits, descriptif détaillé et photos, tarifs envisagés
- Extrait K-Bis de **moins de trois mois** ou d'inscription au répertoire des métiers ;
- Attestation d'assurance tous risques ;
- Attestation de vigilance URSSAF ;

Format de la candidature

Possibilité d'envoyer le dossier complet sous format papier à :

Ville de Rouen

Direction des Manifestations Publiques

2 place du Général de Gaulle

CS 31402

76037 ROUEN CEDEX

Ou sous format électronique à l'adresse mail suivante : **manifestationspubliques@rouen.fr**

Examen des candidatures

Le projet sera apprécié au regard des critères suivants :

- la motivation du candidat à intégrer le Marché de Noël et la reconnaissance de la qualité de son activité « créateur / artisan normand » au regard du dossier de candidature transmis,
- la qualité des produits proposés à la vente, leurs modalités de fabrication et les tarifs envisagés,
- l'originalité des produits,

Validation définitive des dossiers

A l'issue de l'examen des candidatures, les candidats retenus seront mis en relation avec la société qui gère le Marché de Noël de Rouen, pour procéder à l'inscription définitive, réceptionner notamment les dépôts de garantie et règlements des sommes à payer.

Fait à :

Le candidat « lu et approuvé »

Le :